

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**Séance du 14/04/2025**OBJET : Attribution de subventions aux associations pour l'année 2025****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 23****Nombre d'exprimés : 27****Date convocation : 01/04/2025**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le quatorze avril deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET,

Absents excusés : Karim MOYENIN OUARDI, Didier RICHERD**Procurations :**

Marie-Hélène BERNARD donne pouvoir à Daniel POMERET

Céline BABUS donne pouvoir à Ludivine CHERICI

Ouda MECHAIN donne pouvoir à Emmanuelle SCHARFF

Alexis VERMOREL donne pouvoir à Xavier FELIX

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, ainsi que l'article 432-12 du code pénal, invitent à la vigilance concernant la « prévention des conflits d'intérêts ». Chaque élu a été sollicité pour indiquer s'il estime se trouver en situation de conflit d'intérêt en raison d'un lien ou une affiliation, de nature personnelle, professionnelle ou élective, qui pourrait exercer une influence réelle, potentielle ou apparente sur leur jugement ou leurs actions concernant les subventions allouées aux associations. Dans ce cas, ces élus se déportent le temps de la discussion et du vote :

- POMERET Daniel, pour le comité de jumelage et le souvenir français
- LAFOND Jean-Luc, pour le comité de jumelages, le souvenir français, l'interclasse en 6
- ROSIER Claire, pour l'amicale laïque et Anse TDK
- FELIX Xavier, pour le comité de jumelages et le club de l'amitié
- PAQUET Marie-Claire, pour ACP
- DURMARQUE Max, pour De Jolies Chaussures
- BLAISE Liliane, pour le comité de jumelages

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

034/2025

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le 18/04/2025

ID : 069-216900092-20250414-034_2025-AR



- MONTANTEM Christophe, pour l'OMS
- SCHARFF Emmanuelle, pour le comité de jumelages
- CHIERICI Ludivine, pour la Fanfare Jeunesse Ansoise, la Vigne des garçons, l'interclasse des jeunes, Classe 2017 de Anse, interclasse en 7
- TROUSSIEUX Sandrine, pour la Gym volcanique
- DEBIZE Christophe, pour Nouvelle vie pour Maël
- PRIGENT Gilbert, pour le comité de jumelages et l'association « Les Terrasses d'Attilio »

Pour le Maire et les adjoints, conformément au décret 2014-90 du 31 janvier 2014, un arrêté de déport a été établi.

Un groupe de travail représentant les différentes commissions thématiques a travaillé sur les propositions d'attribution de subventions.

Il est précisé que la subvention attribuée au club d'escalade permet d'entretenir les murs et le matériel mis à disposition de tous les scolaires de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants

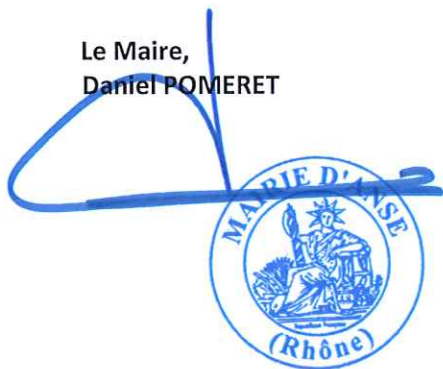
Moins les élus désignés ci-dessus pour chaque subvention concernée,

1°) **APPROUVE** l'attribution de subventions aux associations dont la liste est jointe au document budgétaire 2025

2°) **DIT** que ces subventions sont inscrites au budget 2025

3°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND